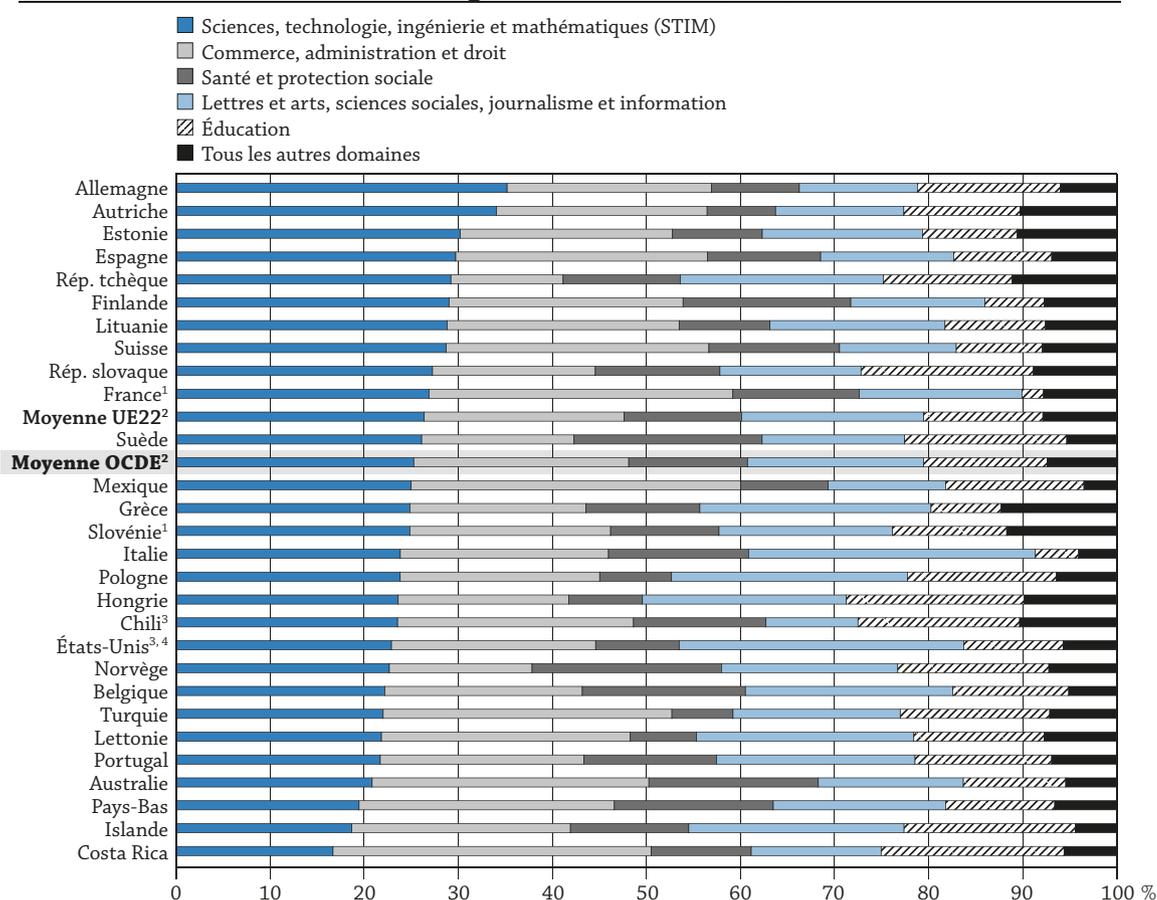


## QUEL EST LE NIVEAU DE FORMATION DE LA POPULATION ADULTE ?

- Dans la plupart des pays de l'OCDE, le commerce, l'administration et le droit sont les domaines d'études les plus prisés dans l'enseignement tertiaire. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 23 % des 25-64 ans diplômés de l'enseignement tertiaire ont opté pour l'un de ces trois domaines d'études.
- Ces dernières décennies, le pourcentage de jeunes adultes qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire a diminué dans les pays membres et partenaires de l'OCDE, passant en moyenne de 21 % en 2005 à 16 % en 2016 chez les 25-34 ans. Certains pays restent toutefois à la traîne, avec des effectifs de l'ordre de 65 % en Chine et en Inde ; de 50 % en Afrique du Sud, au Costa Rica, en Indonésie et au Mexique et de 45 % en Turquie.
- Dans tous les pays qui ont fourni des données infranationales, sauf en Espagne, le pourcentage de 25-64 ans diplômés de l'enseignement tertiaire est le plus élevé dans la région de la capitale.

**Graphique A1.1. Domaines d'études choisis parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans (2016)**



**Remarque :** La catégorie « Sciences, technologie, ingénierie et mathématiques » (STIM) inclut les domaines d'études suivants de la classification CITE-F 2013 : sciences naturelles, mathématiques et statistiques ; technologies de l'information et de la communication ; et ingénierie, industries de transformation et construction.

1. Le groupe d'âge se rapporte aux adultes âgés de 25 à 34 ans.

2. Les moyennes OCDE et UE22 excluent la France et la Slovénie.

3. L'année de référence n'est pas 2016. Consulter le tableau source pour de plus amples informations.

4. Les données se rapportent au domaine d'études choisi en licence, même pour les adultes titulaires d'autres diplômes de l'enseignement tertiaire.

Les pays sont classés par ordre décroissant pour le domaine des STIM.

**Source :** OCDE (2017), tableau A1.3. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes ([www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm](http://www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm)).

**StatLink**  <http://dx.doi.org/10.1787/888933556938>

## ■ Contexte

Offrir à tous la possibilité de suivre des études de qualité est une composante essentielle du contrat social. Il est de la plus haute importance de lutter contre les inégalités dans l'éducation pour améliorer la mobilité sociale et les retombées socio-économiques et promouvoir une croissance inclusive en augmentant le nombre de candidats à l'exercice de professions très qualifiées.

L'indicateur du niveau de formation de la population correspond au pourcentage d'individus diplômés d'un certain niveau d'enseignement dans la population. Le niveau de formation sert souvent d'indicateur pour juger des compétences des individus et rendre compte du capital humain – c'est-à-dire du niveau de compétences associé à un certain niveau de formation dans la population et la main-d'œuvre. En ce sens, les qualifications certifient les connaissances et les compétences que les diplômés ont acquises dans le cadre institutionnel, tout en donnant des informations au sujet de ces dernières.

Des niveaux de formation plus élevés sont associés à plusieurs retombées sociales et économiques pour les individus (voir les indicateurs A5, A6, A7 et A8). Les individus très instruits tendent dans l'ensemble à être en meilleure santé, à être plus engagés dans la vie sociale et à afficher des revenus relatifs et des taux d'emploi supérieurs. Une meilleure performance en littératie et en numératie est également en forte corrélation avec des niveaux de formation plus élevés (OCDE, 2016).

Les individus sont donc incités à poursuivre leurs études, tandis que les gouvernements sont eux incités à fournir les infrastructures appropriées pour favoriser l'élévation du niveau de formation de la population, et à prévoir l'organisation requise pour ce faire. Au cours des dernières décennies, le niveau de formation de la population, en particulier des jeunes et des femmes, a sensiblement augmenté dans la quasi-totalité des pays de l'OCDE.

## ■ Autres faits marquants

- Dans certains pays membres et partenaires de l'OCDE, un pourcentage très élevé d'adultes sont au plus diplômés de l'enseignement primaire : 24 % en Arabie saoudite, 25 % en Chine, 29 % au Costa Rica, 43 % en Indonésie, 30 % au Portugal et 43 % en Turquie.
- L'importance de la filière professionnelle varie fortement entre les pays. Le pourcentage de jeunes diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire en filière professionnelle est inférieur à 5 % au Costa Rica, en Israël et au Mexique, mais supérieur à 40 % en Allemagne, en Autriche, en République slovaque et en Slovénie.

A1

## Analyse

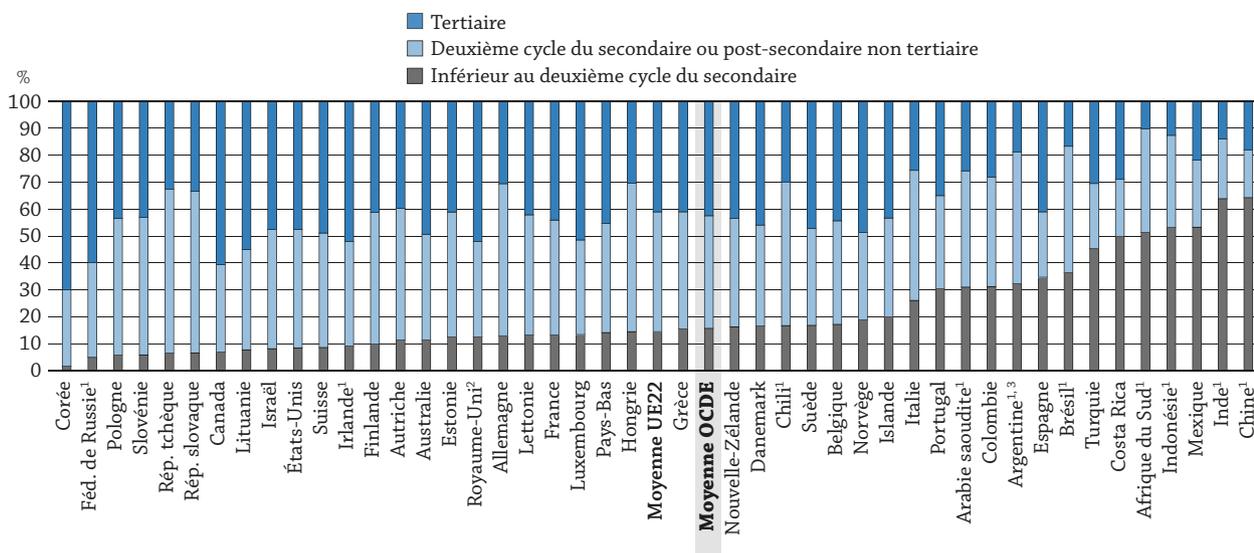
### Niveau de formation inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire

Le pourcentage d'adultes (les 25-64 ans) dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire diminue depuis l'an 2000. Dans les pays de l'OCDE, il a diminué, passant de 35 % en 2000 à 29 % en 2005, à 26 % en 2010 et à 22 % en 2016 (Base de données de *Regards sur l'éducation*).

Le pourcentage d'adultes qui n'ont pas terminé leurs études primaires n'atteint pas plus de 5 % dans la plupart des pays membres et partenaires de l'OCDE, sauf en Afrique du Sud (15 %), au Brésil (17 %), au Costa Rica (13 %), en Inde (46 %) et au Mexique (14 %). En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 6 % des adultes sont au plus diplômés de l'enseignement primaire, mais ce pourcentage est nettement plus élevé dans certains pays membres et partenaires de l'OCDE, à savoir en Arabie saoudite (24 %), en Chine (25 %), au Costa Rica (29 %), en Indonésie (43 %), au Portugal (30 %) et en Turquie (43 %) (voir le tableau A1.1).

Chez les jeunes adultes (les 25-34 ans), l'effectif non diplômé du deuxième cycle de l'enseignement secondaire a diminué, passant de 25 % en 2000 à 21 % en 2005, à 19 % en 2010 et à 16 % en 2016 en moyenne, dans les pays de l'OCDE (voir le tableau A1.2). En 2016, le pourcentage de 25-34 ans dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire atteint 16 % en moyenne, dans les pays de l'OCDE. Toutefois, plus de la moitié des jeunes ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans certains pays, à savoir en Afrique du Sud (51 %) en Chine (64 %), au Costa Rica (51 %), en Inde (64 %), en Indonésie (53 %) et au Mexique (53 %) (voir le graphique A1.2).

**Graphique A1.2. Niveau de formation des adultes âgés de 25 à 34 ans (2016)**



1. L'année de référence n'est pas 2016. Consulter le tableau source pour de plus amples informations.

2. Les données concernant les diplômés du deuxième cycle du secondaire incluent la réussite d'un volume et d'un niveau suffisant de programmes qui seraient classés individuellement dans la catégorie réussite d'une formation intermédiaire du deuxième cycle du secondaire (16 % des adultes âgés de 25 à 64 ans se classent dans cette catégorie).

3. La prudence est de mise lors de l'utilisation des données. Pour de plus amples informations, consulter la section « Méthodologie ».

Les pays sont classés par ordre croissant du pourcentage d'adultes âgés de 25 à 34 ans dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle du secondaire.

Source : OCDE/OIT/ISU, Base de données de *Regards sur l'éducation*, <http://stats.oecd.org/>. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes ([www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm](http://www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm)).

StatLink <http://dx.doi.org/10.1787/888933556957>

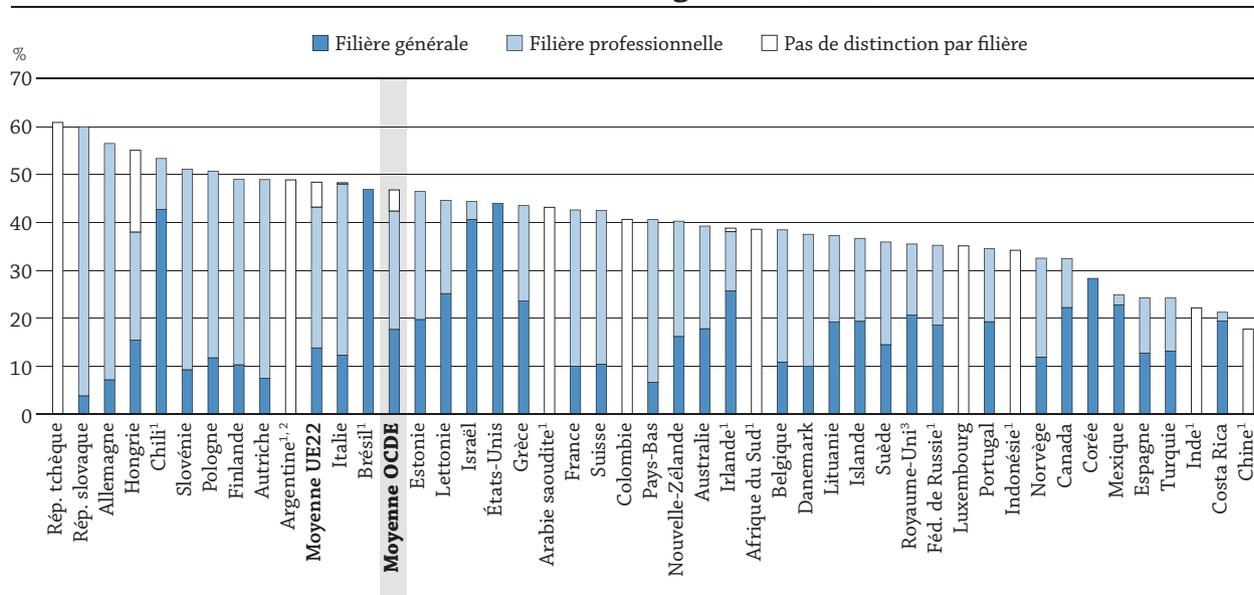
### Niveau de formation égal au deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou à l'enseignement post-secondaire non tertiaire

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 43 % des adultes (les 25-64 ans) sont au plus diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire selon les chiffres de 2016 (ou de la dernière année dont les données sont disponibles). Ce pourcentage est très stable entre les générations, il est de l'ordre de 42 % à la fois chez les 25-34 ans et les 55-64 ans. Il est toutefois supérieur à 50 % chez les jeunes

(les 25-34 ans) dans certains pays : 56 % en Allemagne, 53 % au Chili, 55 % en Hongrie, 51 % en Pologne, 60 % en République slovaque, 61 % en République tchèque et 51 % en Slovaquie. À l'autre extrême, il est inférieur à 30 % en Corée (28 %), en Espagne (24 %), au Mexique (25 %) et en Turquie (24 %) (voir le graphique A1.2 ; Base de données de *Regards sur l'éducation*).

Dans l'ensemble, ces adultes au plus diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire ont plutôt choisi la filière professionnelle que la filière générale. Toutefois, des différences importantes s'observent entre les pays chez les 25-34 ans. Le pourcentage de jeunes diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire en filière professionnelle ne dépasse pas 2 % au Costa Rica, 4 % en Israël et 2 % au Mexique, mais atteint plus de 49 % en Allemagne, de 41 % en Autriche, de 56 % en République slovaque et de 42 % en Slovaquie. Dans la plupart des pays, la filière générale vise habituellement à préparer les élèves à entamer des études supérieures, et ceux qui en sont diplômés s'orientent souvent vers des études tertiaires (voir le graphique A1.3).

**Graphique A1.3. Pourcentage d'adultes âgés de 25 à 34 ans diplômés au plus du deuxième cycle du secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire, selon la filière d'enseignement (2016)**



1. L'année de référence n'est pas 2016. Consulter le tableau A1.1 pour de plus amples informations.

2. La prudence est de mise lors de l'utilisation des données. Pour de plus amples informations, consulter la section « Méthodologie ».

3. Les données concernant les diplômés du deuxième cycle du secondaire incluent la réussite d'un volume et d'un niveau suffisant de programmes qui seraient classés individuellement dans la catégorie réussite d'une formation intermédiaire du deuxième cycle du secondaire (16 % des adultes âgés de 25 à 64 ans se classent dans cette catégorie).

Les pays sont classés par ordre décroissant du pourcentage d'adultes âgés de 25 à 34 ans diplômés au plus du deuxième cycle du secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire.

**Source** : OCDE/OIT/ISU, Base de données de *Regards sur l'éducation*, <http://stats.oecd.org/>. Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes ([www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm](http://www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm)).

**StatLink**  <http://dx.doi.org/10.1787/888933556976>

### Niveau de formation égal à l'enseignement tertiaire

En moyenne, dans les pays de l'OCDE, le pourcentage de 25-64 ans diplômés de l'enseignement tertiaire a augmenté de 14 points de pourcentage depuis 2000, passant de 22 % en 2000 à 27 % en 2005, à 31 % en 2010 et à 36 % en 2016. La progression est plus forte encore chez les jeunes (les 25-34 ans), qui ont bénéficié de l'expansion de l'enseignement tertiaire ces dernières décennies dans de nombreux pays. Entre 2000 et 2016, leur effectif a augmenté de 17 points de pourcentage, passant de 26 % en 2000 à 32 % en 2005, à 37 % en 2010 et à 43 % en 2016. Il a progressé de 33 points de pourcentage en Corée, de 25 points de pourcentage en Lettonie, de 22 points de pourcentage au Portugal, de 22 points de pourcentage en République slovaque, de 21 points de pourcentage en République tchèque et de 22 points de pourcentage en Turquie (voir le tableau A1.2).

A1

En 2016, 43 % des 25-34 ans sont diplômés de l'enseignement tertiaire dans les pays de l'OCDE, et ce pourcentage passe la barre des 50 % dans certains pays, à savoir au Canada (61 %), en Corée (70 %), en Fédération de Russie (60 %), en Irlande (52 %), au Japon (60 %) et en Lituanie (55 %) (voir le graphique A1.2).

### Évolution globale des niveaux de formation

Ces dernières années, le niveau de formation a continué d'augmenter dans tous les pays membres et partenaires de l'OCDE. En 2000, 80 % des jeunes adultes étaient au moins diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire dans une vingtaine des 35 pays de l'OCDE ; en 2016, tous les pays sauf cinq ont atteint ce seuil. C'est une avancée majeure sur la voie de l'élévation du niveau de formation de la population. En moyenne, dans les pays de l'OCDE, 84 % des 25-34 ans sont au moins diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire en 2016, contre 75 % en 2000 et 50 % environ en 1970<sup>1</sup>. Le pourcentage de 25-34 ans au plus diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire est passé de moins de 35 % en 1970 à 50 % environ en 2000, pour ensuite diminuer et passer à 42 % en 2016. Par ailleurs, le pourcentage de 25-34 ans diplômés de l'enseignement tertiaire n'a cessé d'augmenter, passant de 15 % environ en 1970<sup>1</sup> à 26 % en 2000 et à 43 % en 2016 (Base de données de *Regards sur l'éducation*).

Les pays n'ont pas tous adopté la même approche et leur système d'éducation s'est développé selon des dynamiques différentes. Certains pays de l'OCDE ont opté pour une approche progressive et ont commencé par développer l'enseignement secondaire avant de développer l'enseignement tertiaire. En Corée par exemple, la politique de l'éducation a privilégié le développement de l'enseignement secondaire dans les années 1960 et 1970 et n'a visé à développer l'enseignement tertiaire qu'à partir de 1980. L'impact de la réforme du système coréen d'éducation se voit clairement dans le niveau de formation des générations suivantes, les 25-34 ans. Entre 1965 et 2016, le pourcentage de jeunes adultes dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l'enseignement secondaire a diminué, passant de plus de 75 % en 1965 à 7 % en 2000 et à 2 % en 2016. Parallèlement, le pourcentage de jeunes adultes au plus diplômés du deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou de l'enseignement post-secondaire non tertiaire a augmenté, avant que la tendance ne s'inverse au milieu des années 1990, avec l'augmentation de l'effectif diplômé de l'enseignement tertiaire. Le deuxième cycle de l'enseignement secondaire ou l'enseignement post-secondaire était le niveau de formation le plus courant des jeunes adultes (56 %) en 2000, mais ne l'est plus en 2016 (28 %) sous l'effet du développement de l'enseignement tertiaire. Durant cette période, l'effectif diplômé de l'enseignement tertiaire a augmenté, passant de 37 % en 2000 à 70 % en 2016. C'est le pourcentage le plus élevé des pays membres et partenaires de l'OCDE (OCDE, 2017a ; Base de données de *Regards sur l'éducation*).

Par contraste, de nombreux autres pays de l'OCDE ont choisi de privilégier les niveaux plus élevés et ont développé en même temps le deuxième cycle de l'enseignement secondaire et l'enseignement tertiaire. C'est en particulier le cas dans des pays où le développement de l'enseignement a débuté relativement tard, à savoir en Espagne, au Mexique, au Portugal et en Turquie (OCDE, 2017a).

### Domaines d'études des diplômés de l'enseignement tertiaire

Certains domaines d'études sont plus courants chez les diplômés de l'enseignement tertiaire. En moyenne, dans les pays membres et partenaires de l'OCDE dont les données sont disponibles, 23 % des 25-64 ans diplômés de l'enseignement tertiaire ont suivi une formation en commerce, en administration ou en droit. Ce pourcentage ne dépasse pas 17 % en République slovaque et 16 % en Suède, mais atteint plus de 30 % au Costa Rica, en France, au Mexique et en Turquie. Dans la plupart des pays dont les données désagrégées de ce domaine d'études sont disponibles, les diplômés sont plus nombreux à avoir opté pour une formation en commerce ou en administration que pour des études de droit (voir le graphique A1.1).

En Belgique, aux États-Unis, en Grèce, en Hongrie, en Italie, en Pologne et en République tchèque, les arts et lettres, les sciences sociales, le journalisme et l'information constituent le domaine d'études le plus prisé. Chez les diplômés de l'enseignement tertiaire, le domaine d'études le plus populaire est celui de l'ingénierie, des industries de transformation et de la construction en Allemagne, en Autriche et en République slovaque, mais celui de la santé et de la protection sociale en Norvège et en Suède (voir le tableau A1.3).

Les STIM (les sciences, la technologie, l'ingénierie et les mathématiques) – des domaines d'études qui regroupent les sciences naturelles, les mathématiques et les statistiques ; les technologies de l'information et de la communication ; et l'ingénierie, les industries de transformation et la construction – sont particulièrement importantes pour doper l'innovation et la croissance économique. De nombreux pays ont tenté d'inciter les jeunes à choisir les STIM comme domaine d'études ou d'attirer des immigrants hautement qualifiés dans ces matières. Dans les pays de l'OCDE, 25 % des diplômés de l'enseignement tertiaire ont suivi une formation en STIM. Toutefois, ce pourcentage varie

fortement entre les pays : il est inférieur ou égal à 20 % au Costa Rica, en Islande et aux Pays-Bas, mais égal ou supérieur à 30 % en Allemagne, en Autriche, en Espagne et en Estonie (voir le graphique A1.1).

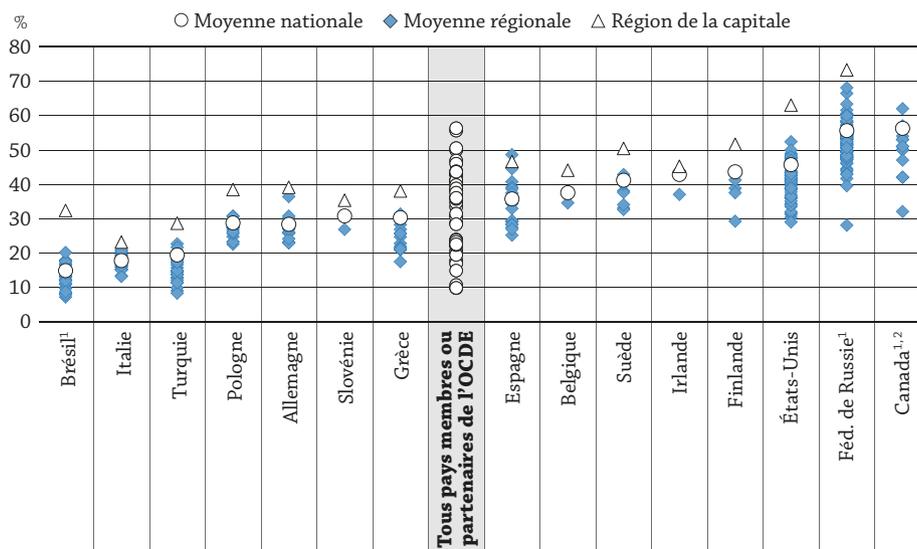
**Variation infranationale du niveau de formation**

En moyenne, 22 % environ des 25-64 ans accusent un niveau de formation inférieur au deuxième cycle de l’enseignement secondaire dans les pays de l’OCDE, mais ce pourcentage varie sensiblement entre les régions au sein des pays. Dans 8 des 15 pays membres et partenaires de l’OCDE qui ont fourni des données infranationales sur le niveau de formation, l’effectif des 25-64 ans concernés varie du simple à plus du double entre les deux entités infranationales où il est respectivement le moins et le plus élevé. Si l’effectif le plus élevé est divisé par l’effectif le moins élevé au sein des pays, le ratio n’est supérieur à 6 qu’au Canada et en Fédération de Russie. Au Canada, le pourcentage de 25-64 ans qui ne sont pas diplômés du deuxième cycle de l’enseignement secondaire s’établit à 46 % dans une région, mais à 7 % seulement dans une autre région. En Fédération de Russie, le ratio est encore plus élevé, mais la différence en points de pourcentage est plus ténue : 15 % dans la région où cet effectif est le plus important, contre 1 % dans la région où il est le moins important. Par contraste, parmi les membres et partenaires de l’OCDE qui ont fourni des données infranationales, c’est en Slovénie que la différence est la moins marquée : 14 % dans la région où cet effectif est le plus important, contre 11 % dans la région où il est le moins important (OCDE/NCES, 2017).

Par comparaison avec l’effectif dont le niveau de formation est inférieur au deuxième cycle de l’enseignement secondaire, le pourcentage de jeunes adultes diplômés du deuxième cycle de l’enseignement secondaire ou de l’enseignement post-secondaire non tertiaire varie moins entre les régions. Parmi les pays dont les données sont disponibles, le Canada, les États-Unis, la Fédération de Russie et la Turquie sont les seuls où le pourcentage de diplômés du deuxième cycle de l’enseignement secondaire ou de l’enseignement post-secondaire non tertiaire passe du simple à plus du double entre les deux régions où il est respectivement le moins et le plus élevé (OCDE/NCES, 2017).

Le pourcentage de 25-64 ans diplômés de l’enseignement tertiaire passe du simple à plus du double entre les deux régions où il est respectivement le moins et le plus élevé au Brésil, aux États-Unis, en Fédération de Russie, en Grèce et en Turquie. Par contraste, l’Irlande et la Slovénie sont une fois encore les deux pays où la variation infranationale est la plus faible. Cela pourrait s’expliquer par le fait que ces deux pays ne comptent que deux entités infranationales (voir le graphique A1.4).

**Graphique A1.4. Pourcentage d’adultes âgés de 25 à 64 ans diplômés de l’enseignement tertiaire, par entité infranationale (2016)**



**Remarque :** La moyenne nationale est la moyenne pondérée des régions pour les adultes âgés de 25 à 64 ans. Par « Tous pays membres ou partenaires de l’OCDE », on entend les moyennes nationales telles qu’indiquées dans le tableau A1.1.

1. Année de référence : 2015.

2. La province de l’Ontario est présentée comme une région normale, car sa capitale Ottawa est un centre urbain comparativement petit.

Les pays sont classés par ordre croissant du pourcentage d’adultes âgés de 25 à 64 ans diplômés de l’enseignement tertiaire (moyenne nationale).

**Source :** OCDE/NCES (2017), *Education at a Glance Subnational Supplement*, <http://nces.ed.gov/surveys/AnnualReports/oced/>. Consulter la section « Source » pour tout complément d’information et l’annexe 3 pour les notes ([www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm](http://www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm)).

**StatLink** <http://dx.doi.org/10.1787/888933556995>

A1

L'enseignement tertiaire est souvent associé à des compétences de haut niveau, et l'effectif d'adultes qui en sont diplômés est très élevé dans la région de la capitale dans de nombreux pays. Dans tous les pays qui ont fourni des données infranationales sauf en Espagne, la région où le pourcentage de 25-64 ans diplômés de l'enseignement tertiaire est le plus élevé est celle de la capitale (voir le graphique A1.4).

## Définitions

**Groupes d'âge** : le terme « **adultes** » désigne la population âgée de 25 à 64 ans ; l'expression « **jeunes (adultes)** », la population âgée de 25 à 34 ans ; et l'expression « **(adultes) plus âgés** », la population âgée de 55 à 64 ans.

Par **formations intermédiaires**, on entend au sens de la Classification internationale type de l'éducation (CITE 2011) les formations reconnues relevant d'un niveau d'enseignement qui sont toutefois insuffisantes pour que les individus qui les ont réussies soient considérés comme diplômés de ce niveau d'enseignement ; c'est pourquoi ces formations se classent au niveau d'enseignement inférieur. De plus, la réussite d'une formation intermédiaire ne donne pas directement accès à un niveau d'enseignement supérieur (CITE 2011).

Le **niveau de formation** correspond au plus haut niveau d'enseignement dont les individus sont diplômés.

**Niveaux de formation** : les niveaux de la CITE 2011 sont tous décrits dans le *Guide du lecteur*, au début du présent rapport.

**Filière professionnelle** : la CITE 2011 définit les formations de la filière professionnelle comme des formations conçues pour que les individus qui les suivent acquièrent « les connaissances, aptitudes et compétences spécifiques à une profession, à un métier ou à un ensemble de professions ou de métiers ». Ces formations peuvent comporter un volet pratique en entreprise (par exemple, les formations sous contrat d'apprentissage ou les formations en alternance). La réussite de ces formations donne lieu à la délivrance de diplômes certifiant des qualifications professionnelles utilisables sur le marché du travail et reconnues comme telles par les autorités nationales compétentes et/ou le marché du travail.

## Méthodologie

Les profils de formation sont établis à partir des effectifs d'adultes (les 25-64 ans) diplômés de chaque niveau d'enseignement.

Dans les statistiques de l'OCDE, les qualifications obtenues à l'issue de formations relevant du niveau 3 de la CITE 2011 dont la durée est insuffisante pour que les individus concernés puissent être considérés comme diplômés du niveau 3 de la CITE 2011 sont classées au niveau 2 de la CITE 2011. Dans les pays qui ont pu démontrer l'équivalence, en termes de valeur sur le marché du travail, des qualifications officiellement délivrées à l'issue de formations intermédiaires relevant du deuxième cycle de l'enseignement secondaire (par exemple le fait d'obtenir cinq bonnes notes au *General Certificate of Secondary Education* [GCSE] au Royaume-Uni) et le diplôme du deuxième cycle de l'enseignement secondaire, les diplômés à l'issue de ces formations intermédiaires sont inclus dans la catégorie des diplômés du niveau 3 de la CITE 2011 dans les tableaux sur les trois niveaux de formation agrégés (Institut de statistique de l'UNESCO, 2012).

Les pays définissent les filières générale et professionnelle sur la base des caractéristiques des cursus et des diplômes et qualifications qui y sont associés. Certains pays utilisent aussi des variables relatives au domaine d'études des élèves et à leur orientation après leurs études, car ces variables reflètent aussi la répartition des élèves entre les filières générale et professionnelle.

La plupart des pays de l'OCDE classent les individus sans formation (les adultes illettrés) au niveau 0 de la CITE 2011. Les moyennes relatives au niveau de formation inférieur à l'enseignement primaire en subissent donc vraisemblablement l'influence.

Voir *OECD Handbook for Internationally Comparative Education Statistics: Concepts, Standards, Definitions and Classifications (Guide de l'OCDE pour l'établissement de statistiques internationalement comparables dans le domaine de l'éducation)* (OCDE, 2017b) pour de plus amples informations. Voir les notes spécifiques aux pays à l'annexe 3 ([www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm](http://www.oecd.org/fr/education/regards-sur-l-education-19991495.htm)).

## Source

Dans la plupart des pays, les données démographiques et les chiffres sur le niveau de formation proviennent des bases de données de l'OCDE et d'Eurostat qui ont été compilées à partir d'enquêtes nationales sur la population

active par le Réseau LSO (Labour Market and Social Outcomes of Learning) de l'OCDE, chargé d'élaborer les données relatives aux retombées de l'éducation sur l'économie, le marché du travail et la société. Les données relatives au niveau de formation proviennent de la base de données de l'Organisation internationale du travail (OIT) en Afrique du Sud, en Arabie saoudite et en Indonésie et de la base de données de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU) en Chine.

Les données infranationales de certains indicateurs ont été publiées par l'OCDE avec le soutien du National Centre for Education Statistics (NCES) des États-Unis et sont actuellement disponibles dans 15 pays : l'Allemagne, la Belgique, le Brésil, le Canada, l'Espagne, les États-Unis, la Fédération de Russie, la Finlande, la Grèce, l'Irlande, l'Italie, la Pologne, la Slovaquie, la Suède et la Turquie. Les estimations infranationales ont été fournies par les pays sur la base de sources nationales ou par Eurostat sur la base des données de la Nomenclature des unités territoriales statistiques de niveau 2 (NUTS 2).

### Note

1. L'effectif de 25-34 ans diplômés de chaque niveau de formation en 1970 a été estimé sur la base de l'effectif de 55-64 ans correspondant en 2000.

#### Note concernant les données d'Israël

Les données statistiques concernant Israël sont fournies par et sous la responsabilité des autorités israéliennes compétentes. L'utilisation de ces données par l'OCDE est sans préjudice du statut des hauteurs du Golan, de Jérusalem-Est et des colonies de peuplement israéliennes en Cisjordanie aux termes du droit international.

### Références

OCDE (2017a), « Educational attainment : A snapshot of 50 years of trends in expanding education », *Les indicateurs de l'éducation à la loupe*, n° 48, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/409ceb2b-en>.

OCDE (2017b), *OECD Handbook for Internationally Comparative Education Statistics: Concepts, Standards, Definitions and Classifications* (à paraître en français sous le titre *Guide de l'OCDE pour l'établissement de statistiques internationalement comparables dans le domaine de l'éducation*), Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264279889-en>.

OCDE (2016), *L'importance des compétences : Nouveaux résultats de l'Évaluation des compétences des adultes*, Éditions OCDE, Paris, <http://dx.doi.org/10.1787/9789264259492-fr>.

OCDE/NCES (2017), *Education at a Glance Subnational Supplement*, OCDE/National Center for Education Statistics, Paris et Washington DC, <https://nces.ed.gov/surveys/annualreports/oced/>.

Institut de statistique de l'UNESCO (2012), *Classification internationale type de l'éducation : CITE 2011*, Institut de statistique de l'UNESCO, Montréal, <http://uis.unesco.org/sites/default/files/documents/international-standard-classification-of-education-isced-2011-fr.pdf>.

### Tableaux de l'indicateur A1

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933559199>

**Tableau A1.1 Niveau de formation des adultes âgés de 25 à 64 ans (2016)**

**Tableau A1.2 Évolution du niveau de formation des adultes âgés de 25 à 34 ans (2000, 2005, 2010, 2015 et 2016)**

**Tableau A1.3 Domaines d'études choisis parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans (2016)**

Date butoir pour les données : 19 juillet 2017. Les mises à jour peuvent être consultées en ligne à l'adresse : <http://dx.doi.org/10.1787/eag-data-fr>. D'autres données désagrégées sont également disponibles dans la Base de données de *Regards sur l'éducation* (<http://stats.oecd.org/>).

A1

Tableau A1.1. Niveau de formation des adultes âgés de 25 à 64 ans (2016)

	Inférieur au deuxième cycle du secondaire					Deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire		Tertiaire				Tous niveaux de formation confondus
	Inférieur au primaire	Primaire	Réussite d'une formation intermédiaire du premier cycle du secondaire	Premier cycle du secondaire	Réussite d'une formation intermédiaire du deuxième cycle du secondaire	Deuxième cycle du secondaire	Post-secondaire non tertiaire	Tertiaire de cycle court	Licence ou niveau équivalent	Master ou niveau équivalent	Doctorat ou niveau équivalent	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	
<b>OCDE</b>												
Australie	0	5	a	15	a	31	6	12	25	6	1	100
Autriche	x(2)	1 <sup>d</sup>	a	15	a	51	2	16	3	12	1	100
Belgique	3	6	a	16	a	36	1	0	21	15	1	100
Canada	x(2)	2 <sup>d</sup>	a	7	a	24	11	26	21	10 <sup>d</sup>	x(10)	100
Chili <sup>1</sup>	7	6	a	22	a	42	a	8	13	1 <sup>d</sup>	x(10)	100
République tchèque	0	0	a	6	a	70 <sup>d</sup>	x(6)	0	5	17	1	100
Danemark	x(2)	3 <sup>d</sup>	a	16	a	42	0	5	20	12	1	100
Estonie	0	1	a	10	a	42	8	7	11	20	1	100
Finlande	x(2)	3 <sup>d</sup>	a	9	a	43	1	12	16	14	1	100
France	2	6	a	14	a	43	0	14	10	10	1	100
Allemagne	x(2)	3 <sup>d</sup>	a	10	a	46	12	1	15	11	1	100
Grèce	1	14	0	13	0	32	9	2	25	3	1	100
Hongrie	0	1	a	15	a	52	8	1	13	9	1	100
Islande	x(2)	0 <sup>d</sup>	a	22	a	30	8	3	22	14	1	100
Irlande <sup>1</sup>	0	7	a	12	a	24	13	13	21	8	1	100
Israël	2	4	a	7	a	37	a	14	23	12	1	100
Italie	1	6	a	33	a	41	1	0	4	14	0	100
Japon	x(6)	x(6)	a	x(6)	a	50 <sup>d</sup>	x(8)	21 <sup>d</sup>	29 <sup>d</sup>	x(9)	x(9)	100
Corée	x(2)	5 <sup>d</sup>	a	8	a	40	a	13	34 <sup>d</sup>	x(9)	x(9)	100
Lettonie	0	0	a	9	2	48	7	3	19	12	0	100
Luxembourg	x(2)	7 <sup>d</sup>	a	14	a	34	2	5	15	21	2	100
Mexique	14	17	2	26	4	20	a	1	15	1	0	100
Pays-Bas	1	6	a	16	a	41	0	2	21	12	1	100
Nouvelle-Zélande	x(4)	x(4)	a	23 <sup>d</sup>	a	26	14	4	27	4	1	100
Norvège	0	0	a	17	a	38	1	12	19	11	1	100
Pologne	0	8	a	1	a	59	3	0	7	22	1	100
Portugal	2	30	a	20	a	22	1	a	6	18	1	100
République slovaque	0	0	m	8	0	68	2	0	2	19	1	100
Slovénie	0	1	a	12	a	57	a	7	6	14	3	100
Espagne	3	8	a	31	a	23	0	11	10	14	1	100
Suède	x(2)	3 <sup>d</sup>	a	12	2	34	7	10	17	13	2	100
Suisse	0	2	a	10	a	46 <sup>d</sup>	x(6)	x(9, 10, 11)	20 <sup>d</sup>	18 <sup>d</sup>	3 <sup>d</sup>	100
Turquie	5	43	a	14	a	19	a	5	12	2	0	100
Royaume-Uni	0	1	a	18	16	18	a	10	23	12	1	100
États-Unis	1	3	a	6	a	44 <sup>d</sup>	x(6)	11	22	11	2	100
<b>Moyenne OCDE</b>	<b>2</b>	<b>6</b>	<b>m</b>	<b>14</b>	<b>m</b>	<b>39</b>	<b>5</b>	<b>8</b>	<b>16</b>	<b>12</b>	<b>1</b>	<b>100</b>
<b>Moyenne UE22</b>	<b>1</b>	<b>5</b>	<b>m</b>	<b>14</b>	<b>m</b>	<b>42</b>	<b>4</b>	<b>6</b>	<b>13</b>	<b>14</b>	<b>1</b>	<b>100</b>
<b>Partenaires</b>												
Argentine <sup>2, 3</sup>	5	21	a	16	a	38	a	x(9)	21 <sup>d</sup>	x(9)	x(9)	100
Bésil <sup>1</sup>	17	20	a	15	a	34 <sup>d</sup>	x(6)	x(9)	15 <sup>d</sup>	x(9)	x(9)	100
Chine <sup>4</sup>	3	25	a	47	a	15 <sup>d</sup>	x(6)	6	3	0 <sup>d</sup>	x(10)	100
Colombie	x(4)	x(4)	a	42 <sup>d</sup>	5	30 <sup>d</sup>	x(6)	x(9)	22 <sup>d</sup>	x(9)	x(9)	100
Costa Rica	13	29	8	7	2	17	0	6	15	2 <sup>d</sup>	x(10)	100
Inde <sup>5</sup>	46	14	a	11	a	18	0	1	10 <sup>d</sup>	x(9)	x(9)	100
Indonésie <sup>1</sup>	4	43	a	18	a	26	0	x(9)	10 <sup>d</sup>	x(9)	x(9)	100
Lituanie	0	0	0	5	2	33	20	a	25	14	1	100
Fédération de Russie <sup>1</sup>	x(2)	1 <sup>d</sup>	a	5	a	20	19	25	1	29	0	100
Arabie saoudite <sup>2</sup>	3	24	a	19	a	32	a	x(9)	23 <sup>d</sup>	x(9)	x(9)	100
Afrique du Sud <sup>1</sup>	15	11	a	31	a	28 <sup>d</sup>	3	5	6 <sup>d</sup>	1	x(9)	100
<b>Moyenne G20</b>	<b>8</b>	<b>14</b>	<b>m</b>	<b>17</b>	<b>m</b>	<b>31</b>	<b>m</b>	<b>10</b>	<b>16</b>	<b>9</b>	<b>m</b>	<b>100</b>

Remarque : Dans la plupart des pays, les données se rapportent à la classification CITE 2011. Les pays pour lesquels les données se rapportent à la classification CITE 97 sont l'Afrique du Sud, l'Arabie saoudite et l'Indonésie. Pour de plus amples informations, consulter les sections « Définitions » et « Méthodologie ». Les données et d'autres types de ventilations peuvent être consultés sur <http://stats.oecd.org/>, Base de données de *Regards sur l'éducation*.

1. Année de référence : 2015.

2. Année de référence : 2014.

3. La prudence est de mise lors de l'utilisation des données. Pour de plus amples informations, consulter la section « Méthodologie ».

4. Année de référence : 2010.

5. Année de référence : 2011.

Source : OCDE/OIT/ISU (2017). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes ([www.oecd.org/fr/education/Regards-sur-l-education-19991495.htm](http://www.oecd.org/fr/education/Regards-sur-l-education-19991495.htm)).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933559142>

Tableau A1.2. **Évolution du niveau de formation des adultes âgés de 25 à 34 ans (2000, 2005, 2010, 2015 et 2016)**

	Inférieur au deuxième cycle du secondaire					Deuxième cycle du secondaire ou post-secondaire non tertiaire					Tertiaire				
	2000	2005	2010	2015	2016	2000	2005	2010	2015	2016	2000	2005	2010	2015	2016
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	(10)	(11)	(12)	(13)	(14)	(15)
<b>OCDE</b>															
Australie	32 <sup>b</sup>	21 <sup>b</sup>	15 <sup>b</sup>	12	11	37 <sup>b</sup>	41 <sup>b</sup>	40 <sup>b</sup>	40	39	31 <sup>b</sup>	38 <sup>b</sup>	44 <sup>b</sup>	48	49
Autriche	m	14	12	10	11	m	55	54	51	49	m	31	34	39	40
Belgique	25 <sup>b</sup>	19 <sup>b</sup>	18 <sup>b</sup>	17	17	39 <sup>b</sup>	40 <sup>b</sup>	38 <sup>b</sup>	39	38	36 <sup>b</sup>	41 <sup>b</sup>	44 <sup>b</sup>	43	44
Canada	12	9	8	7	7	40	37	36	34	32	48	54	56	59	61
Chili <sup>1</sup>	m	m	26 <sup>b</sup>	17	m	m	m	53 <sup>b</sup>	53	m	m	m	22 <sup>b</sup>	30	m
République tchèque	8 <sup>b</sup>	6 <sup>b</sup>	6 <sup>b</sup>	6	7	81 <sup>b</sup>	80 <sup>b</sup>	72 <sup>b</sup>	63	61	11 <sup>b</sup>	14 <sup>b</sup>	23 <sup>b</sup>	31	33
Danemark	13 <sup>b</sup>	13 <sup>b</sup>	20 <sup>b</sup>	16	17	58 <sup>b</sup>	48 <sup>b</sup>	42 <sup>b</sup>	39	38	29 <sup>b</sup>	40 <sup>b</sup>	38 <sup>b</sup>	44	46
Estonie	9	13	13	12	12	63	54	49	47	46	29	33	38	41	41
Finlande	14 <sup>b</sup>	11 <sup>b</sup>	9 <sup>b</sup>	10	10	48 <sup>b</sup>	52 <sup>b</sup>	52 <sup>b</sup>	49	49	39 <sup>b</sup>	38 <sup>b</sup>	39 <sup>b</sup>	41	41
France	24	19	16	13	13	45	42	41	42	43	31	40	43	45	44
Allemagne	15 <sup>b</sup>	16 <sup>b</sup>	14 <sup>b</sup>	13	13	63 <sup>b</sup>	62 <sup>b</sup>	60 <sup>b</sup>	58	56	22 <sup>b</sup>	22 <sup>b</sup>	26 <sup>b</sup>	30	31
Grèce	31 <sup>b</sup>	26 <sup>b</sup>	24 <sup>b</sup>	16	15	45 <sup>b</sup>	49 <sup>b</sup>	44 <sup>b</sup>	44	44	24 <sup>b</sup>	26 <sup>b</sup>	31 <sup>b</sup>	40	41
Hongrie	19	15	14	14	15	67	65	60	54	55	15	20	26	32	30
Islande	m	29	26	25	20	m	36	37	35	37	m	35	36	40	43
Irlande	27 <sup>b</sup>	19 <sup>b</sup>	14 <sup>b</sup>	9	m	43 <sup>b</sup>	40 <sup>b</sup>	37 <sup>b</sup>	39	m	30 <sup>b</sup>	41 <sup>b</sup>	48 <sup>b</sup>	52	m
Israël	m	15 <sup>b</sup>	12 <sup>b</sup>	9	8	m	43 <sup>b</sup>	44 <sup>b</sup>	45	44	m	43 <sup>b</sup>	44 <sup>b</sup>	46	47
Italie	44 <sup>b</sup>	34 <sup>b</sup>	29 <sup>b</sup>	26	26	46 <sup>b</sup>	50 <sup>b</sup>	50 <sup>b</sup>	49	48	10 <sup>b</sup>	16 <sup>b</sup>	21 <sup>b</sup>	25	26
Japon <sup>2</sup>	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	48 <sup>db</sup>	53 <sup>db</sup>	57 <sup>db</sup>	60 <sup>d</sup>	60 <sup>d</sup>
Corée	7	3	2	2	2	56	46	33	29	28	37	51	65	69	70
Lettonie	11	20	16	15	13	71	59	49	45	45	17	22	35	40	42
Luxembourg	32 <sup>b</sup>	23 <sup>b</sup>	16 <sup>b</sup>	16	13	45 <sup>b</sup>	40 <sup>b</sup>	40 <sup>b</sup>	35	35	23 <sup>b</sup>	37 <sup>b</sup>	44 <sup>b</sup>	50	51
Mexique	63 <sup>b</sup>	66	62	55	53	20 <sup>b</sup>	19	21	24	25	17 <sup>b</sup>	15	18	21	22
Pays-Bas	26 <sup>b</sup>	19 <sup>b</sup>	17 <sup>b</sup>	14	14	48 <sup>b</sup>	46 <sup>b</sup>	42 <sup>b</sup>	40	41	27 <sup>b</sup>	35 <sup>b</sup>	41 <sup>b</sup>	45	45
Nouvelle-Zélande	31	24	21	19	16	m	m	m	42	40	m	m	m	39	43
Norvège	m	17	17	19	19	m	43	36	33	33	m	41	47	48	49
Pologne	11 <sup>b</sup>	8 <sup>b</sup>	6 <sup>b</sup>	6	6	75 <sup>b</sup>	66 <sup>b</sup>	57 <sup>b</sup>	51	51	14 <sup>b</sup>	26 <sup>b</sup>	37 <sup>b</sup>	43	43
Portugal	68	57	48	33	31	19	24	27	34	35	13	19	25	33	35
République slovaque	6 <sup>b</sup>	7 <sup>b</sup>	6 <sup>b</sup>	7	7	82 <sup>b</sup>	77 <sup>b</sup>	70 <sup>b</sup>	61	60	11 <sup>b</sup>	16 <sup>b</sup>	24 <sup>b</sup>	31	33
Slovénie	15 <sup>b</sup>	9 <sup>b</sup>	7 <sup>b</sup>	6	6	66 <sup>b</sup>	67 <sup>b</sup>	62 <sup>b</sup>	53	51	19 <sup>b</sup>	25 <sup>b</sup>	31 <sup>b</sup>	41	43
Espagne	44 <sup>b</sup>	36 <sup>b</sup>	35 <sup>b</sup>	34	35	22 <sup>b</sup>	24 <sup>b</sup>	25 <sup>b</sup>	25	24	34 <sup>b</sup>	41 <sup>b</sup>	40 <sup>b</sup>	41	41
Suède	13 <sup>b</sup>	9 <sup>b</sup>	9 <sup>b</sup>	18	17	54 <sup>b</sup>	53 <sup>b</sup>	49 <sup>b</sup>	36	36	34 <sup>b</sup>	37 <sup>b</sup>	42 <sup>b</sup>	46	47
Suisse	10 <sup>b</sup>	10 <sup>b</sup>	12 <sup>b</sup>	9	9	64 <sup>b</sup>	59 <sup>b</sup>	50 <sup>b</sup>	45	43	26 <sup>b</sup>	31 <sup>b</sup>	37 <sup>b</sup>	47	49
Turquie	72	63	58	48	45	19	24	25	25	24	9	13	17	28	30
Royaume-Uni <sup>3</sup>	33 <sup>b</sup>	27 <sup>b</sup>	17 <sup>b</sup>	14	13	38 <sup>b</sup>	38 <sup>b</sup>	37 <sup>b</sup>	36	36	29 <sup>b</sup>	35 <sup>b</sup>	46 <sup>b</sup>	50	52
États-Unis	12	13	12	10	9	50	47	46	44	44	38	39	42	47	48
Moyenne OCDE	25	21	19	16	16	50	48	45	42	42	26	32	37	42	43
Moyenne UE22	23	19	17	15	15	53	51	48	45	45	24	30	35	40	40
<b>Partenaires</b>															
Argentine <sup>1, 4, 5</sup>	m	41	35	32	m	m	42	46	49	m	m	17	19	19	m
Bésil	m	m	47	36	m	m	m	41	47	m	m	m	12	17	m
Chine	m	m	64	m	m	m	m	18	m	m	m	m	18	m	m
Colombie	m	m	m	33	31	m	m	m	39	41	m	m	m	27	28
Costa Rica	68	62	55	51	50	15	14	19	20	21	18	24	26	28	29
Inde <sup>6</sup>	m	m	m	64	m	m	m	m	22	m	m	m	m	14	m
Indonésie	m	m	60	53	m	m	m	31	34	m	m	m	9	13	m
Lituanie	8 <sup>b</sup>	13 <sup>b</sup>	12 <sup>b</sup>	10	8	52 <sup>b</sup>	50 <sup>b</sup>	42 <sup>b</sup>	35	37	40 <sup>b</sup>	37 <sup>b</sup>	46 <sup>b</sup>	55	55
Fédération de Russie	m	m	m	5	m	m	m	m	35	m	m	m	m	60	m
Arabie saoudite <sup>4</sup>	m	m	m	31	m	m	m	m	43	m	m	m	m	26	m
Afrique du Sud	m	m	53	51	m	m	m	37	39	m	m	m	9	10	m
Moyenne G20	m	m	33	28	m	m	m	37	38	m	m	m	31	35	m

Remarque : Dans la plupart des pays, on observe une rupture des séries chronologiques (indiquée par le code « b »), les données de 2015 et 2016 se rapportant à la classification CITE 2011, tandis que celles des années antérieures se rapportent à la classification CITE 97. Les données de l'Arabie saoudite, de la Chine et de l'Indonésie se rapportent à la classification CITE 97 pour l'ensemble des années. Pour de plus amples informations, consulter les sections « Définitions » et « Méthodologie ». Les données et d'autres types de ventilations peuvent être consultés sur <http://stats.oecd.org/>, Base de données de *Regards sur l'éducation*.

1. Année de référence : 2009, et non 2010.

2. Les données relatives à l'enseignement tertiaire de cycle court et à l'ensemble de l'enseignement tertiaire incluent les programmes de l'enseignement post-secondaire non tertiaire (moins de 5 % de la population adulte se classent dans cette catégorie).

3. Les données concernant les diplômés du deuxième cycle du secondaire incluent la réussite d'un volume et d'un niveau suffisant de programmes qui seraient classés individuellement dans la catégorie réussite d'une formation intermédiaire du deuxième cycle du secondaire (16 % des adultes âgés de 25 à 64 ans se classent dans cette catégorie).

4. Année de référence : 2014, et non 2015.

5. La prudence est de mise lors de l'utilisation des données. Pour de plus amples informations, consulter la section « Méthodologie ».

6. Année de référence : 2011, et non 2015.

Source : OCDE/OIT/ISU (2017). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes ([www.oecd.org/fr/education/Regards-sur-l-education-19991495.htm](http://www.oecd.org/fr/education/Regards-sur-l-education-19991495.htm)).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933559161>

A1

Tableau A1.3. Domaines d'études choisis parmi les diplômés de l'enseignement tertiaire âgés de 25 à 64 ans (2016)

	Éducation	Lettres (à l'exception des langues) ou arts, sciences sociales, journalisme et information		Lettres et arts, sciences sociales, journalisme et information	Commerce et administration ou droit		Commerce et administration	Sciences naturelles, mathématiques et statistiques	Technologies de l'information et de la communication	Ingénierie, industries de transformation et construction	Santé		Santé et protection sociale	Autres domaines	
		Arts	Lettres (à l'exception des langues), sciences sociales, journalisme et information		Commerce et administration	Droit					Santé (médecine et études dentaires)	Santé (soins infirmiers et domaines associés relevant de la santé)			
															(1)
OCDE	Australie	11	x(4)	x(4)	15	x(7)	x(7)	29	5	5	11	x(13)	x(13)	18	5
	Autriche	12	4	7	14	5	3	22	4	2	28	3	3	7	10
	Belgique	12	0	12	22	1	4	21	4	4	13	3	11	17	5
	Canada	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Chili <sup>1</sup>	17	4	5	10	23	3	25	2	5	17	2	5	14	10
	République tchèque	14	3	17	22	9	2	12	5	4	20	4	6	12	11
	Danemark	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Estonie	10	4	10	17	17	5	23	4	3	23	3	5	10	11
	Finlande	6	4	7	14	23	1	25	4	7	18	2	11	18	8
	France <sup>2</sup>	2	x(4)	x(4)	17	x(7)	x(7)	32	5	5	17	x(13)	x(13)	13	8
	Allemagne	15	4	6	13	7	3	22	5	4	26	4	2	9	6
	Grèce	7	x(4)	x(4)	25	x(7)	x(7)	19	6	4	16	x(13)	x(13)	12	12
	Hongrie	19	3	16	22	14	3	18	2	6	15	2	4	8	10
	Islande	18	x(4)	x(4)	23	x(7)	x(7)	23	4	4	10	x(13)	x(13)	13	4
	Irlande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Israël	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Italie	5	4	21	30	12	10	22	8	1	14	x(13)	x(13)	15	4
	Japon	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Corée	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Lettonie	14	3	17	23	18	8	26	4	3	15	4	1	7	8
	Luxembourg	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Mexique	15	2	9	12	26	9	35	3	7	16	5	5	9	3
	Pays-Bas	12	x(4)	x(4)	18	x(7)	x(7)	27	4	3	12	x(13)	x(13)	17	7
	Nouvelle-Zélande	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m
	Norvège	16	x(4)	x(4)	19	x(7)	x(7)	15	7	3	13	x(13)	x(13)	20	7
	Pologne	16	x(4)	x(4)	25	x(7)	x(7)	21	6	4	14	x(13)	x(13)	8	6
	Portugal	15	x(4)	x(4)	21	x(7)	x(7)	22	4	2	15	x(13)	x(13)	14	7
République slovaque	18	2	12	15	14	3	17	5	3	19	3	4	13	9	
Slovénie <sup>2</sup>	12	x(4)	x(4)	18	x(7)	x(7)	21	5	3	17	x(13)	x(13)	12	12	
Espagne	10	x(4)	x(4)	14	x(7)	x(7)	27	6	6	17	x(13)	x(13)	12	7	
Suède	17	x(4)	x(4)	15	x(7)	x(7)	16	4	3	19	x(13)	x(13)	20	5	
Suisse	9	3	7	12	24	4	28	5	5	19	3	7	14	8	
Turquie	16	x(4)	x(4)	18	x(7)	x(7)	31	5	1	16	x(13)	x(13)	6	7	
Royaume-Uni	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
États-Unis <sup>1, 3</sup>	11	6	20	30	x(7)	x(7)	22	10	4	9	x(13)	x(13)	9	6	
Moyenne OCDE <sup>4</sup>	13	m	m	19	m	m	23	5	4	17	m	m	13	7	
Moyenne UE22 <sup>4</sup>	13	m	m	19	m	m	21	5	4	18	m	m	12	8	
Partenaires	Argentine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Bésil	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Chine	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Colombie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Costa Rica	19	9	18	14	6	9	34	1	6	9	x(13)	x(13)	11	6
	Inde	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Indonésie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Lituanie	11	3	13	19	20	5	25	5	3	21	4	4	10	8
	Fédération de Russie	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Arabie saoudite	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
	Afrique du Sud	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	
Moyenne G20	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m	m		

Remarque : La somme des domaines d'études spécialisés individuels n'est pas nécessairement égale aux totaux des grands domaines d'études car ces derniers incluent également des programmes interdisciplinaires ainsi que d'autres domaines spécialisés non présentés dans ce tableau. Pour de plus amples informations, consulter les sections « Définitions » et « Méthodologie ». Les données et d'autres types de ventilations peuvent être consultés sur <http://stats.oecd.org/>, Base de données de *Regards sur l'éducation*.

1. Année de référence : 2015.

2. Le groupe d'âge se rapporte aux adultes âgés de 25 à 34 ans.

3. Les données se rapportent au domaine d'études choisi en licence, même pour les adultes titulaires d'autres diplômes de l'enseignement tertiaire.

4. Les moyennes OCDE et UE22 excluent la France et la Slovénie.

Source : OCDE/OIT/ISU (2017). Consulter la section « Source » pour tout complément d'information et l'annexe 3 pour les notes ([www.oecd.org/fr/education/Regards-sur-l-education-19991495.htm](http://www.oecd.org/fr/education/Regards-sur-l-education-19991495.htm)).

Les symboles représentant les données manquantes et les abréviations figurent dans le Guide du lecteur.

StatLink  <http://dx.doi.org/10.1787/888933559180>





Extrait de :  
**Education at a Glance 2017**  
OECD Indicators

Accéder à cette publication :  
<https://doi.org/10.1787/eag-2017-en>

**Merci de citer ce chapitre comme suit :**

OCDE (2017), « Indicateur A1 Quel est le niveau de formation de la population adulte ? », dans *Education at a Glance 2017 : OECD Indicators*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/eag-2017-7-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document et toute carte qu'il peut comprendre sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région.

Vous êtes autorisés à copier, télécharger ou imprimer du contenu OCDE pour votre utilisation personnelle. Vous pouvez inclure des extraits des publications, des bases de données et produits multimédia de l'OCDE dans vos documents, présentations, blogs, sites Internet et matériel d'enseignement, sous réserve de faire mention de la source OCDE et du copyright. Les demandes pour usage public ou commercial ou de traduction devront être adressées à [rights@oecd.org](mailto:rights@oecd.org). Les demandes d'autorisation de photocopier une partie de ce contenu à des fins publiques ou commerciales peuvent être obtenues auprès du Copyright Clearance Center (CCC) [info@copyright.com](mailto:info@copyright.com) ou du Centre français d'exploitation du droit de copie (CFC) [contact@cfcopies.com](mailto:contact@cfcopies.com).